

PRÉPARATION À L'HABILITATION MÉCANIQUE

Niveau M1



OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre aux intervenants à assumer le rôle d'un M1 ou M2. - Respecter le recueil des prescriptions EDF. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout responsable de travaux mécanique (M2). - Tout exécutant mécanique (M1). 	Comprendre la langue française.
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 06 personnes minimum à 12 personnes maximum.		
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION <i>Conformément au recueil des prescriptions EDF</i>		
THÉORIE		
<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques accidents. - Les responsabilités. - Le recueil de prescriptions au personnel. - Les risques conventionnels. - Habilitations et responsabilités associées. - Rôle du chargé de travaux mécanique / exécutant mécanique. - Travaux réalisés sur les ouvrages. - Les différents régimes. - Utilisation du carnet de prescription. - Le chantier. - Zone d'environnement et de voisinage. - Etudes de risques. 		
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
7 heures / 1 jour.	<ul style="list-style-type: none"> - En centre. - En entreprise. 	Test théorique.
PÉDAGOGIE		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants...) et de support stagiaire.</p> <p>Pour les stages en entreprise : prévoir une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).</p>		
VALIDATION DES ACQUIS		
<p>À l'issue de la formation, si réussite à l'examen, UCFE délivrera à l'employeur un avis favorable pour l'habilitation du personnel au niveau M1 ou M2.</p>		

Recyclage conseillé tous les 3 ans.